

t. 311 Rwanda 1 SL/ca  
t. 011 - 1

3003 Berne, le 9 mai 1973

NOTE AUX COMMISSIONS DES FINANCES  
DES CHAMBRES FEDERALES

---

Réponses aux questions posées par M. le Président Ulrich  
le 8.5.1973 au sujet des évènements au Rwanda.

---

Description succincte des évènements

Un mouvement de contestation de la jeunesse aux études et de certains éléments défavorisés de la population s'en est pris à la classe rwandaise salariée où les Tutsis sont représentés en plus grand nombre que dans le reste de la population. De vieux ressentiments ethniques se sont rallumés et les Hutus, majoritaires, ont contraint les Tutsis, minoritaires, à quitter les écoles où ils étudiaient ou les emplois qu'ils occupaient. Ces troubles ont eu pour origine profonde la peur du chômage de futurs cadres Hutus alliés à un désir de participer plus activement à la direction du pays ainsi qu'un échauffement des esprits à l'approche des élections nationales.

Après un court moment de flottement, l'ordre a été rétabli par le gouvernement sans effusion de sang notable. Malgré ces évènements plusieurs postes de fonctionnaires sont aujourd'hui encore occupés par des Tutsis dans l'administration publique. Certains établissements scolaires sont en train de réintégrer une partie de leurs élèves Tutsis.

Répercussions sur la Coopération technique suisse

Trois projets ont subi les contre-coups de ces évènements alors que nos autres projets agricole, forestier, géologique, formation de forgerons, etc. ne sont pas remis en question.



Collège officiel de KigaliProjet du Département Missionnaire Romand

Les élèves ont causé des troubles assez graves, leur attitude exprimait aussi le désir latent d'africanisation de la direction de l'école à laquelle nous souhaitons d'ailleurs parvenir. Dans ces circonstances le gouvernement rwandais a désigné d'office un directeur rwandais au collège en la personne d'un fonctionnaire qualifié. Quatre enseignants suisses sur 5 ont quitté leur fonction; le Rwanda ne nous a pas encore demandé de les remplacer mais il a exprimé par écrit l'espoir de continuer à recevoir un appui du Département Missionnaire Romand. Le cinquième enseignant poursuit normalement son travail au collège. Nous sommes encore trop près des événements pour en tirer des conclusions à long terme.

Coopérative TRAFIPRO

De nombreux employés Tutsis ont dû quitter cette entreprise (90 employés sur 450) ce qui a entravé pendant un certain temps le déroulement normal des opérations. Le gouvernement rwandais a formulé la ferme demande de pouvoir mettre à la tête de l'entreprise un directeur rwandais assisté d'un conseiller suisse. Les autres experts suisses assumeraient, selon le désir du gouvernement rwandais, certaines fonctions consultatives voire même exécutives.

Face à cette requête, nous avons demandé l'ouverture immédiate de négociations. M. Hafner a été désigné directeur ad interim auprès de TRAFIPRO. Les événements qui se sont déroulés en Ouganda ont ralenti momentanément l'approvisionnement de TRAFIPRO mais n'ont pas mis en péril ses activités. La situation est actuellement pratiquement normalisée.

Coopartisans

Les licenciements qui ont eu lieu dans cette entreprise ne paraissent pas actuellement mettre en cause la poursuite du projet.

---

En vue de clarifier la situation et d'établir un horaire pour les négociations des mois à venir, un échange de vues aura lieu très prochainement entre le Président de la république rwandaise et le Délégué à la Coopération technique.

COOPERATION TECHNIQUE  
p.o.

(P. Wiesmann)

Annexe: Tableau des dépenses de la Coopération technique suisse au Rwanda.